

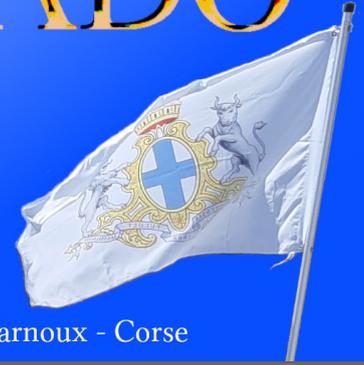


N° 212 Mars 2025 - 2€

L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner
de l'Espérance qui est en vous."
(1Pet 3,15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



APRÈS UNE BONNE ET SAINTE ANNÉE,
BON ET SAINT CARÊME À TOUS

~ Abbé Xavier Beauvais ~

Nous voilà entrés en Carême, qui est une coupure nécessaire dans la vie, un recul de l'esprit pour mieux voir notre situation spirituelle, une espèce de retraite non pas de 5 jours, mais de 40 jours pour faire le point.

Accaparés bien souvent que nous sommes par les choses matérielles, tirillés par nos passions, souvent oublieux de l'essentiel, le carême doit pour nous, être un temps de réflexion.

Qui suis-je ? Qui sommes-nous ?

Des hommes composés d'une âme et d'un corps ; des corps qui ne sont que les instruments souples et dociles de nos âmes, des serviteurs des âmes créées par Dieu, si précieuses, si aimées de Dieu mais aussi si convoitées par le démon.

D'où venons-nous ?

Nous venons de Dieu ; qui nous a voulu de toute éternité ; qui nous a préférés à tant d'autres.

Il est notre maître, notre Seigneur ; nous lui appartenons.

Où allons-nous ?

Nous allons, ou du moins nous devons aller à Dieu. Dieu ne pouvait pas nous créer pour une autre fin que lui-même.

Nous savons que les œuvres qui comptent sont les œuvres de réflexion ; nous savons aussi que les hommes marquants sont ceux qui réfléchissent. Or le carême est par excellence aussi un temps de réflexion, qu'il nous faut, nous catholiques dignes de

ce nom, utiliser au maximum. C'est une halte bienfaisante qui nous permet de faire le point au cours du voyage de notre vie et de prendre une conscience plus nette de la route à suivre en considérant le point de départ et le point d'arrivée.

Le point de départ ce fut notre baptême

Trop peu se souviennent qu'ils ont été et sont des baptisés, que leur baptême leur a donné leur nom – celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ – et avec leur nom, leur vie – celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ.



Il y a donc grand profit à nous rappeler la grande et belle doctrine du baptême sous son aspect négatif (la rémission du péché originel) mais encore et surtout sous son aspect positif (l'infusion de la grâce, le fait de devenir enfants de Dieu et d'entrer ainsi dans l'Église)

Le point d'arrivée est le bonheur du ciel

Dieu, que par la grâce surnaturelle nous possédons dans notre âme comme dans un temple, depuis notre baptême, Dieu comme Père, nous sommes faits pour le contempler un jour face à face, tel qu'il est, pendant toute l'éternité. Mais nous pouvons le perdre ici-bas et être privés à jamais du bonheur de le voir.

Tels nous serons à l'heure de la mort, tels nous demeurerons pendant toute l'éternité. Et la mort fauche à chaque instant, à l'instant inattendu, venant comme un voleur, sans égard pour les conditions, ni l'âge. Et nous savons que quiconque au moment de la mort, n'est pas en état d'amitié avec Dieu est pour jamais un séparé, un maudit. Rejetant obstinément la miséricorde de Dieu, il n'a pas voulu être de la famille des fils de Dieu, et la famille se voit incapable de le recevoir.

Mais quiconque, en mourant sera l'ami de Dieu, toute l'éternité jouira de sa présence.

Alors demeurons toujours plus, par notre vie chrétienne ce que nous sommes par notre baptême, afin de demeurer éternellement fils de Dieu par le bonheur du ciel.

Temps de réflexion mais aussi temps de prière

Au cours de ce carême, Dieu nous attend, chacun de nous personnellement pour nous éclairer, pour nous fortifier.

Il a quelque chose à nous dire, donc attention aux ruses du démon qui nous présente toutes sortes de prétextes et de fausses raisons pour laisser passer ce temps de carême comme les autres temps en nous aveuglant, en nous endormant et même en nous détournant de Dieu. Et pourtant l'enjeu a des conséquences éternelles.

Voilà donc un temps de prière plus confiante, plus ardente, plus attentive pour solliciter lumière, courage et force, nous qui sommes tellement emportés par le tourbillon ou des affaires ou des plaisirs.

Dans l'appréciation des choses et des événements quotidiens est-ce que nous donnons la note du monde ou la note de Jésus-Christ ?

Temps de réflexion, temps de prière mais

aussi un temps de rénovation

Chaque année au printemps, la nature se renouvelle. Le carême est le printemps de la vie spirituelle, à ce point qu'à Pâques il nous sera demandé de présenter une vie chrétienne toute jeune, toute neuve. « Expurgate vetus fermentum », expurgez le vieux levain nous dira saint Paul. Et pour que notre catholicisme ne soit pas atteint de sclérose, faisons-y passer une sève jaillissante. Notre catholicisme ne doit pas être séparé de notre vie, nos pensées, nos actions, nos tenues, notre vie entière, doivent être chrétiennes.

Il faut donc penser comme chrétien et en chrétien

Penser en chrétien, c'est accepter avec amour la vérité, c'est à dire tout l'évangile, tout l'enseignement traditionnel de l'Église. Penser comme chrétien, c'est être fier de sa foi. Penser en chrétien, c'est considérer les choses de la vie présente à la lumière de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Un chrétien devrait en effet pouvoir se distinguer de celui qui ne l'est pas, par ses réflexions, ses attitudes et même ses réflexes.

Il faut agir comme chrétien

Être loyal à son Dieu d'abord, le seul vrai Dieu. Accepter les exigences de sa volonté sainte, accomplir avec fidélité ses devoirs de chrétien. L'honneur chrétien demande que l'on garde intact l'honneur de l'honnête homme. Le chrétien n'est pas un homme diminué, il est pleinement homme et doit mieux qu'aucun autre accomplir son devoir d'état.

Il faut vivre en chrétien et comme chrétien

Le christianisme ne consiste pas en quelques pratiques, quelques préceptes. C'est une donation profonde du cœur, l'offrande de soi-même, l'union à Dieu. C'est une vie.

Temps de réflexion, de prière, temps de rénovation et aussi temps de conversion.

40 jours pour aboutir à une réforme de vie, oui, 40 jours, n'est-ce pas le temps suffisant ? Car ce carême, c'est une étape annuelle, une étape spirituelle qui peut nous permettre de voir avec une lucidité plus grande ce qui ne colle pas dans nos manières de vivre, de penser et de repartir pour le reste de l'année, avec cohérence, avec une énergie nouvelle et des batteries rechargées.

Enfin, temps de pénitence

Temps de pénitence, **mais au fait, pourquoi faire pénitence ?**

Par obéissance à la voix de Notre-Seigneur et de l'Église : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous ». Et l'Église a précisé le précepte de Notre-Seigneur en instituant le carême.

Par imitation de Notre-Seigneur : Voilà Jésus au désert. Il n'a pas de péché personnel à expier, il ne peut avoir la vertu de pénitence. Mais il fait pénitence pour nous et nous donne l'exemple.

Parce que nous devons continuer la vie de Notre-Seigneur : Il a racheté le monde par toutes ses actions dont la moindre avait un prix infini, par toutes ses souffrances surabondantes qui nous crient son amour. Nous qui sommes les membres de son corps, nous devons accomplir, comme dit saint Paul, ce qui manque à sa Passion. Des membres ne peuvent être couverts de roses sous un chef couronné d'épines.

Parce que nous avons à sauvegarder notre vie

spirituelle : Nous avons péché, nos fautes doivent être expiées. Elles appellent notre pénitence personnelle. Au reste, aucune vie morale ne peut se soutenir sans aucune ascèse qui implique une certaine pénitence. A plus forte raison en est-il ainsi de notre vie surnaturelle qui exige, par son ascension, une purification.

Les circonstances présentes nous demandent avec insistance de ne pas oublier la pénitence. Il faut comprendre la voix de Dieu qui parle par les événements. Nous n'avons pas assez entendu les exhortations de la très sainte Vierge de la Salette, de Lourdes et de Pontmain : prière, pénitence.

Il faut au moins que, sous l'épreuve, nous réagissions en harmonie avec les invites divines.

Comment faire pénitence ?

A cause de la dureté des temps, l'Église a assoupli les normes de pénitence pendant le Carême,





se limitant à l'obligation du jeûne et de l'abstinence les mercredis des cendres et vendredi saint sans oublier les vendredis de carême et les 4 temps. Mais la grande pénitence du temps présent, c'est l'acceptation des épreuves envoyées par la Providence. Cette acceptation doit être :

surnaturelle : il faut l'esprit de foi pour discerner le sens de la souffrance, la réalité de la solidarité dans le mal et dans l'expiation

filiale : nous serons abandonnés à Dieu si nous avons des cœurs d'enfants faisant pleine confiance au Père.

efficace : le malheur purifie et transforme quand il devient une oblation et une prière. La véritable pénitence mène à la transformation de l'âme, au changement du cœur.

joyeuse : la souffrance, par un de ces mystérieux chocs en retour fréquents dans le monde surnaturel, peut devenir cause de joie. « Je surabonde de joie dans notre tribulation. »

Saint Matthieu nous relate le jeûne de 40 jours et les 3 tentations de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cet évangile a produit chez certains, stupéfaction. Il est difficile et comme incroyable : en effet comment est-il possible que le diable puisse tenter Dieu même ?

Et puis, diront certains qui croient tout savoir, les tentations sont choses rares, choses puérides, ce sont des choses de théâtre et de cinéma, non pas la réalité que nous connaissons. Et puis, allons donc, un jeûne de 40 jours et 40 nuits, sans prendre autre chose que de l'eau, vous n'y pensez pas, c'est impossible : au bout de 7 jours, on y laisse la peau et on souffre des douleurs pareilles à

celles de l'enfer.

Alors commençons par le jeûne. Il y a une erreur très répandue qui consiste à dire qu'un jeûne de 40 jours est naturellement impossible. Et bien non, c'est parfaitement possible, et on le connaissait en Orient comme une pratique religieuse et thérapeutique : Moïse et Élie entre autres l'ont pratiqué. Un tel jeûne n'est donc pas impossible à l'homme, mais rassurez-vous je vous en dispense. Ceux qui ont fait un jeûne long, même de 5 jours

savent parfaitement que la faim disparaît au bout de 2 ou 3 jours, parce qu'à partir de ce moment-là commence ce qu'on appelle l'autophagie c'est à dire l'inversion métabolique du processus digestif, et qu'à partir du 40^{ème} jour la faim revient avec force, car il faut savoir que la vie du globule rouge est d'environ 40 jours. En Orient, cela se savait.

Certains auteurs, pour expliquer cette faim qui revient le 40^{ème} jour avancèrent aventureusement l'hypothèse ridicule que Notre-Seigneur avait simulé la faim ; qu'il fit une pieuse simulation pour tromper le diable.

C'est l'interprétation des docètes, du docétisme, une hérésie qui dura plus de 4 siècles, selon laquelle entre autres choses, Notre-Seigneur a toujours simulé, non seulement sa faim, mais aussi sa passion et sa mort, parce que Notre-Seigneur n'avait pas eu de corps, parce que le corps étant matière, et la matière étant mauvaise, Notre-Seigneur n'avait donc pas eu de corps.

Il faut évidemment affirmer très clairement que Jésus-Christ n'a rien simulé. Il a eu une véritable nature humaine. Il a vécu comme homme au milieu des hommes, dans son pays et à son époque. Et comme tous les grands prophètes d'Orient, il s'est préparé à sa mission en pratiquant ce jeûne rigoureux et extrême, de 40 jours, qui facilite la prière et la manifestation de la volonté divine.

On dit que Mahomet fit aussi un jeûne de 40 jours, qu'on appelle Ramadan. Les Espagnols disent que Mahomet tricha, parce qu'il jeûnait le jour mais il mangeait la nuit, comme de fait font aujourd'hui les mahométans. Certains ont dit « ah les coquins ! » Quant à nous, gardons l'exemple de Notre-Seigneur.

LA SUITE DONNÉE À LA DÉCLARATION DU 21 NOVEMBRE 1974 (3^{ÈME} PARTIE)



gardent leur existence canonique.»

6. Relation – 30 mai 1975
(Par Mgr Lefebvre sur la manière dont la "commission des trois cardinaux" a procédé, pour aboutir à la décision de supprimer la FSSPX et son séminaire)

Avant cette procédure et depuis la fondation de la Fraternité et de son séminaire, son succès auprès des jeunes et sa réputation mondiale, des campagnes de presse étaient déclenchées contenant des calomnies odieuses comme celles de "séminaire sauvage" retenue par l'épiscopat français suivie de l'épiscopat suisse alors que l'évêque de Fribourg savait parfaitement qu'il n'en était rien. Il est évident que les démarches étaient faites alors auprès de Rome pour notre suppression.

Or, le 9 novembre, une lettre de la Nonciature de Berne nous annonçant qu'une commission désignée par le pape et composée des trois cardinaux préfets des congrégations intéressées, religieux, éducation catholique, clergé, nous envoyait deux visiteurs apostoliques : Mgr Descamps et Mgr Onclin. Le lundi 11 novembre à 9h du matin, les deux visiteurs se présentent. Durant trois jours, ils interrogèrent 10 professeurs, 20 élèves sur 104 et moi-même. Ils sont partis le 13 novembre à 18h, sans qu'aucun protocole de visite n'ait été signé. Nous n'avons jamais eu la moindre connaissance de la relation qu'ils ont faite.

Persuadé que cette visite était le premier pas accompli en

La lettre au cardinal Staffa

Le 21 mai 1975, Mgr Lefebvre formulait au cardinal Staffa préfet du "suprême tribunal de la signature apostolique" un recours :

« - contre la forme dans laquelle ont été prises les décisions exprimées dans les lettres du 6 mars 1975 par Mgr Mamie et par les trois cardinaux signataires de la lettre qui lui fut adressée de Rome. Cette manière de procéder est contraire au canon 493 du "codex". (Le canon 493 est celui qui stipule que l'autorisation canonique donnée par un évêque à une fondation, ne peut être retirée que par le Saint-Siège (et non par cet évêque ou ses successeurs).

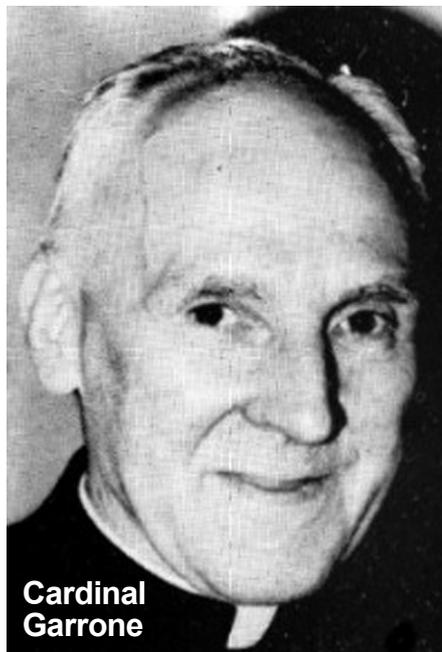
« - contre la compétence de la commission cardinalice qui me condamne en matière de foi, à cause de ma déclaration du 21

novembre 1974. Je demande à être jugé par le seul tribunal compétent en ces matières : la Sainte Congrégation pour la doctrine de la foi.

« - contre le jugement porté par Mgr Mamie et approuvé par les cardinaux de la commission. En effet, ma déclaration, si elle est condamnable devrait me condamner personnellement et non détruire la Fraternité ni le séminaire ni les maisons formées, d'autant plus que les cardinaux m'ont affirmé que la visite apostolique avait porté un jugement favorable à l'œuvre du séminaire, visite qui a eu lieu les 11-12-13 novembre 1974.

« En vertu de ce recours et en vertu du droit, ce recours étant suspensif, je considère, jusqu'à preuve du contraire que ma Fraternité et tout ce qui en dépend,

vue de notre suppression, désirée depuis longtemps par les progressistes, et constatant que les visiteurs venaient avec le désir de nous aligner sur les changements opérés dans l'Église depuis le concile, je décidai de préciser ma pensée devant le séminaire. Je ne



pouvais adhérer à cette Rome que représentaient des visiteurs apostoliques qui se permettaient de trouver normale et fatale l'ordination des gens mariés, qui n'admettent pas une vérité immuable, qui émettent des doutes sur la manière traditionnelle de concevoir la résurrection de Notre-Seigneur.

C'est là l'origine de ma Déclaration, il est vrai, rédigée dans un sentiment d'indignation, sans doute excessive. Deux mois et demi ont passé sans aucune nouvelle. Le 30 janvier 1975, j'étais invité par lettre signée par les membres de la Commission, à venir à Rome "m'entretenir" avec eux "des points qui laissent quelque perplexité".

Répondant à cette invitation, je me suis rendu, le 13 février 1975, à la Congrégation de l'Éducation catholique. Les éminences les cardinaux Garrone, Wright et Tabera accompagnés d'un

secrétaire, m'ont invité à prendre place avec eux autour d'une table de conférence. S.E le cardinal Garrone m'a demandé si je ne voyais pas d'inconvénient à ce que la conversation soit enregistrée, et le secrétaire a installé le magnétophone. Après m'avoir dit la bonne impression recueillie par les visiteurs apostoliques, il n'a plus été question ni le 13 février ni le 3 mars de la Fraternité et du séminaire. Il n'a été question que de ma Déclaration du 21 novembre 1974, faite à la suite de la visite apostolique. Avec véhémence, le cardinal Garrone m'a reproché cette Déclaration, allant jusqu'à me traiter de "fou", me disant que "Je me faisais Athanase", et cela pendant 25 minutes. Le cardinal Tabera renchérit me disant que "ce que vous faites est pire que ce que font tous les progressistes", que "j'avais rompu la communion avec l'Église", etc.

Me trouvais-je devant des interlocuteurs ? Ou plutôt des juges ? Quelle était la compétence de cette commission ? On m'affirmait seulement qu'elle était mandatée par le Saint Père et que c'est lui qui jugerait. Il était clair que tout était jugé. J'ai essayé en vain de formuler des arguments, des explications qui indiquaient le sens exact de ma Déclaration. J'affirmais que je respectais et respecterais toujours le Pape et les évêques mais qu'il ne me paraissait pas évident que critiquer certains textes du Concile et les réformes qui s'en sont suivies équivalait à une rupture avec l'Église, que je m'efforçais de déterminer les causes profondes de la crise que subit l'Église et que toute mon action prouvait mon désir de construire l'Église et non de la détruire. Mais aucun argument n'était pris en considération. Le cardinal Garrone m'affirmait que la cause de la crise se situait dans les moyens de

communication sociale.

A la fin de la séance du 13 février comme à la fin de celle du 3 mars, j'ai eu l'impression d'avoir été trompé ; on m'invitait pour un entretien et en fait, j'avais à faire à un tribunal décidé à me condamner. Rien n'a été fait pour m'aider à un compromis ou à une solution amiable. Aucun écrit ne m'a été donné pour préciser les accusations, aucune monition écrite. Seul l'argument d'autorité accompagné de menaces et d'invectives m'a été présenté pendant 5h d'entretien.

A la suite de la 2^{ème} séance, j'ai demandé la copie de l'enregistrement. Le cardinal Garrone m'a répondu qu'il était bien juste que j'aie une copie, que c'était mon droit, et en fit part à son secrétaire. J'envoyais, le soir même une personne munie des appareils nécessaires. Mais le secrétaire affirma qu'il ne s'agissait que d'une transcription. J'allais moi-même le lendemain demander cette copie. Le secrétaire se rendit alors chez le cardinal et revint me dire que c'était bien d'une transcription qu'il s'agissait. Elle m'était promise pour le lendemain soir. Pour m'assurer qu'elle était prête, je téléphonai le lendemain matin. Le secrétaire me dit alors qu'il n'était pas question de donner une



transcription mais que je pouvais venir la voir de 17h à 20h. Devant de tels procédés, je me suis abstenu.

Ainsi donc, après ce simulacre de procès fait d'une visite soi disant favorable avec de légères réserves et de deux entretiens qui n'ont porté que sur ma Déclaration pour la condamner totalement sans réserve, sans nuance, sans examen concret et sans qu'il me soit remis le moindre écrit, je recevais coup sur coup une lettre de S.E Mgr Mamie, supprimant la Fraternité et le séminaire avec l'approbation de la commission cardinalice, puis une lettre de la Commission confirmant la lettre de Mgr Mamie sans que soit formulée une accusation formelle et précise sur des propositions données. Et la décision, dit Mgr Mamie, est « immédiatement exécutive ». Je devais donc immédiatement renvoyer du séminaire 104 séminaristes, 13 professeurs et le personnel, et cela deux mois avant la fin de l'année scolaire ! Il suffit d'écrire ces choses pour deviner ce que peuvent penser les personnes qui ont encore un peu de sens commun et d'honnêteté. Nous étions au 8 mai de l'année de la réconciliation !

Le Saint Père a-t-il vraiment connaissance de ces choses ? Nous avons peine à le croire. »

Jean Madiran concluait la relation de ces événements :

« Les documents qu'on vient de lire, établissent avec clarté où sont la vérité, le bon droit, la fidélité catholique.

Mais ils confirment (s'il en était besoin) qu'il n'y a guère d'espoir humainement, que la Fraternité sacerdotale de Mgr Lefebvre puisse retrouver une existence canonique aussi longtemps que le pouvoir administratif dans l'Église, restera confisqué par le parti sectaire et persécuteur qui tient Rome sous la botte de son

occupation étrangère.

Mgr Lefebvre a promis aux séminaristes de ne pas les abandonner. Par fidélité à l'Église, il persévère dans la formation de

vrais prêtres ; par fidélité à l'Église, chacun à notre place et sans en sortir, nous continuons à l'aider et à le soutenir autant qu'il est en nous. »



Adieux à la crèche en l'Eglise saint-Pie X

L'ART DES ARTS : EDUQUER UN ENFANT

~ Henri Brière ~

(d'après le livre : l'Art des arts du P. Duhr)



Cet art pourrait se résumer en 2 maximes :
"In medio stat virtus – la vertu se trouve dans un juste milieu" et "Duc in altum – Monte plus haut !

C'est là tout l'enjeu de l'éducation : apprendre aux enfants à être équilibrés (*in medio*) pour se sanctifier (*in altum*), à être pleinement hommes, pleinement femmes (*virtus*) pour orienter leur vie vers Dieu (*duc*).

Est-ce suffisant d'aller aux messes de la FSSPX le dimanche et d'inscrire les enfants dans les bonnes écoles pour assurer la bonne éducation des enfants ? Il ne semble pas.

« Nous n'avons pas le droit de former une jeunesse médiocre ! Il nous faut une jeunesse forte, vertueuse, digne d'admiration, qui sache se détendre sagement, qui soit à sa place dans le combat que nous menons et qui s'y sente bien ». (abbé Delagneau)

Tout le travail de l'éducation va donc consister en trois actions principales :

Former l'enfant au métier d'homme : lui apprendre à diriger sa vie

- Éduquer, (du latin "*educere* – faire sortir") : mettre en valeur ses talents et lui faire connaître ses défauts.

- Élever, faire grandir, lui montrer l'objectif de sa vie, qui est Dieu, et le pousser sur la voie de la sainteté.

1. Le métier d'homme

Le fait « d'élever un enfant, c'est lui faire prendre sa taille d'homme et de fils de Dieu » (R.P Duhr)

« Être un homme, c'est penser, juger, agir avec constance et esprit de suite, suivant la droite raison. » (Pie XI)

C'est là tout un programme qui consiste à donner à nos enfants, l'habitude de vouloir le bien.

Si J.J Rousseau a dit que l'homme naissait naturellement bon, est-ce que cette sentence désastreuse n'a pas quelques fois une certaine influence dans l'éducation de nos enfants quand on a peut-être trop souvent tendance à trouver nos petits chéris naturellement si bons ? C'est en effet une tendance à laquelle nous pousse la société actuelle, celle de nous faire croire que l'enfant est un roi qui aurait tous les droits et est un dieu à qui les parents devraient sacrifier tous leurs principes.

On parle des droits de l'enfant, comme des droits de l'homme, mais le plus grand des droits que puisse avoir un enfant, c'est l'éducation. C'est pour cela que l'Église est (indissociablement de la génération) la première fin du mariage. C'est donc un devoir grave pour les parents, que de s'intéresser à cette étude et de ne pas céder aux sirènes qui voudraient faire de leur enfant un tyran.

« Opposez à la recherche du plaisir l'éducation de la maîtrise de soi-même, du sacrifice et du renoncement, en commençant par la plus petite chose pour arriver à la plus grande. » (Pie XII)

L'homme est un animal raisonnable. Toute

l'éducation va donc consister à garantir l'équilibre et l'ordre de notre nature. « *Mens sana in corpore sano* ».

Le père Duhr a cette phrase très forte : « Que l'animal refuse d'obéir à l'esprit, l'homme proprement dit se désagrège. Mais l'animal lui aussi succombe à son triomphe. »

Le péché originel a mis le désordre dans notre nature. L'animal voudrait prendre le dessus sur la raison, les plaisirs sollicitent notre volonté et la mettent à rude épreuve. Une conduite vertueuse est impossible sans cette volonté éclairée par une conscience délicate. Il nous faut donc éveiller cette conscience chez nos enfants, leur montrer les bienfaits d'une conduite vertueuse tout en réprimant chez eux les tendances au laisser aller, à la facilité, à la jouissance.

Le Dr Alexis Carrel déclarait ainsi que : « Le succès de la vie demande le sacrifice. C'est en renonçant à une partie de sa liberté que l'homme peut se conformer à l'ordre des choses. »

Instinct et conscience

« L'instinct dirige mal la vie humaine ; il la pervertit, il l'use et la désagrège. » Ainsi, l'animal que nous sommes, étant attiré par ses instincts, notre âme doit constamment reprendre le dessus. « La subordination des éléments inférieurs au principe supérieur représente une loi essentielle de la vie. »

A l'instinct, la raison opposera la conscience. Mais attention, une conscience doit être éduquée. Si la loi naturelle inscrite au plus profond de notre âme nous rend évidents certains interdits, une conscience mal éclairée par la raison, n'empêchera pas le péché.

« Les Mardis de la Pensée catholique »

**Mardi 25 mars à 20h00
au prieuré Saint-Ferréol**

**Conférence de
M. l'abbé Xavier Beauvais**

Un chemin de conversion

Correspondance de Charles Maurras
avec le carmel de Lisieux



« Conscience ! Conscience ! Instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre : juge infallible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu » disait J-J Rousseau, et encore une fois, il avait tort !

Non, la conscience d'un homme, et à plus forte raison celle d'un enfant, n'est pas infallible. Non, l'homme ne peut être semblable à Dieu. En revanche tout notre devoir de parents est de former la conscience et la volonté de nos enfants pour qu'ils soient libres d'aller à Dieu.

La conscience droite recherche le bien. Elle ne conseille pas, elle ordonne : "Il faut..." Elle doit donc être éclairée par l'amour du bien et affermie par la crainte de Dieu. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. Non pas une crainte servile (bien que parfois elle puisse être nécessaire) mais une crainte filiale qui fait agir par amour.

Il nous faut pour cela également cultiver le goût du devoir d'état par la satisfaction du devoir accompli. « Il n'est qu'une joie qui mène à la joie ici bas et, dans la suite, au bonheur total, là-haut, c'est la route du devoir. »

Le plaisir et ses conséquences

Pour que la volonté, la conscience et la raison

puissent tenir toute leur place dans la vie de nos enfants, il faut leur apprendre à fuir tout ce qui les empêche de se développer. « Le plaisir devenu tyran s'acharne sur l'âme comme il brise le corps. Il tue la raison : il l'absorbe, il la rabaisse (...) Le plaisir anémie et tire également la volonté (...) Le plaisir tue enfin le cœur. »

Le constat est dramatique : abus en tous genres et maladies dues aux excès ; manque d'énergie et de détermination pour éviter d'y replonger ; cœurs aigris et prêts à tout y compris à avorter pour garder leur confort.

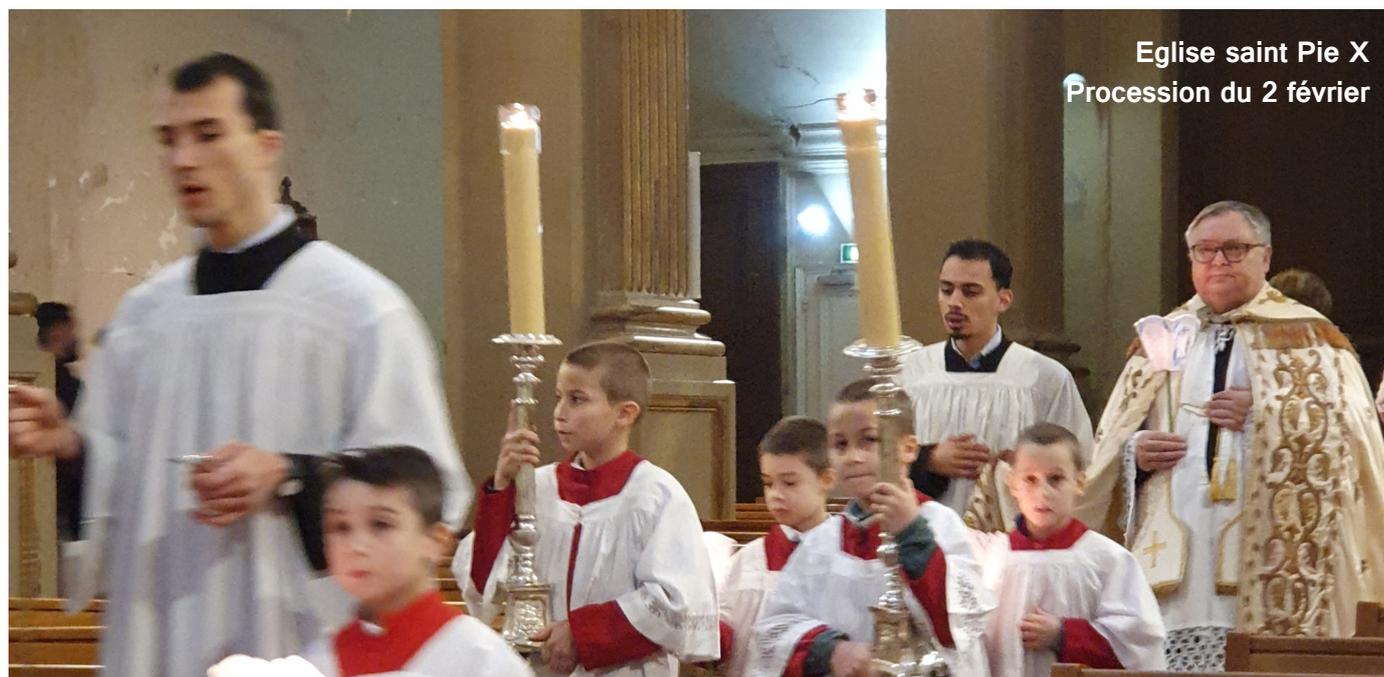
Et comme chacun de nos actes a un impact dans la société qui nous entoure, il est logique que « le plaisir saccage la vie des nations et de l'humanité » par les divorces et la dépopulation. Il suffit de regarder l'histoire de la chute de Rome ou d'observer la décadence de la Grèce antique pour constater que ce qui fait tomber les empires, ce n'est pas tant les barbares qui assaillent de toute part que l'abandon des volontés au profit du plaisir.

« Jamais la fin n'a fait connaître à l'homme, les bassesses et les cruautés que lui font commettre l'ambition, l'avarice, la soif des plaisirs malsains. L'égoïsme devient plus malfaisant à mesure qu'il se raffine. » (Ch. Wagner in « La vie simple »)

On ne peut pas dire que le plaisir rende heureux. Plus que jamais, notre société de consommation nous incite à toutes sortes de plaisirs. Les publicitaires sont formés pour cela. Rééduqués par les radios et les télévisions qui diffusent cette philosophie du droit au plaisir tout de suite et partout, nos contemporains ne se refusent plus rien, ni pour eux, ni pour leurs enfants. Un passage dans un supermarché peut nous offrir toutes sortes d'exemples concrets.

Il n'en reste pas moins que le nombre de dépressions en tout genre : spleen, déprime, burn out et bore out, anorexie, troubles de la personnalité et ultimement même les suicides, ne cessent de progresser et touchent toutes les tranches d'âge de la population.

(à suivre)



INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE MARS



Pour ceux qui vont mourir aujourd'hui

DEUX ELEMENTS AU SUJET DE LA VOCATION

~ Maubert ~



Il y a l'appel de Dieu concrétisé par l'évêque ou par le supérieur ecclésiastique et la volonté libre.

C'est Dieu qui appelle. La vocation vient de Dieu. Elle ne vient pas de nous. Il n'est pas rare, même dans une famille chrétienne, de constater une déformation précoce vis à vis de l'enfant à qui on pose cette question : « Mon petit, que veux-tu faire quand tu seras grand ? » Si l'enfant a été frappé les jours précédents, par la vue d'un évêque, ou d'un général ou d'un pompier, il répondra, je veux être évêque / militaire / pompier.

Saint Ignace, dans le préambule pour la considération des états de vie dit au retraitant : « Nous commencerons, tout en contemplant la vie de Notre-Seigneur, à rechercher, à demander à Dieu en quel état ou genre de vie sa divine Majesté daignera

se servir de nous. » La perspective change : ce n'est pas à nous de choisir en premier lieu mais à Dieu. Cette vocation dépend totalement d'une décision mystérieuse de Dieu suivant la parole même du rédempteur : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis. » Il ne s'agit donc pas tant de savoir si ça me plaît ou non mais si Dieu m'appelle.

Il s'agit de chercher « où Dieu daignera se servir de moi », durant mon court pèlerinage terrestre dont la fin est de louer, honorer, servir ici-bas et par ce moyen sauver mon âme. Nous avons là une lumière qui nous aidera à voir la volonté de Dieu sur nous. Il s'agira donc de choisir, dit Saint Ignace, seulement ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous avons été créés. »

le libre assentiment de la volonté. Dieu requiert que l'homme réponde à son invitation librement. En d'autres termes, la vocation divine exige que l'homme écoute. Sans doute, il faut fournir aux âmes des jeunes les éléments subsidiaires tels que ces âmes puissent écouter la parole divine et qu'elles sachent répondre à Dieu. Mais en tout cela, il faut respecter l'action de Dieu et la liberté des candidats.

Au chapitre XIX de Saint Matthieu, on voit Notre-Seigneur nous donner une leçon maîtresse sur cette question. Un jeune homme accoste Jésus :

« - Bon Maître que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?

« - Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements, etc. »

Et le jeune homme lui dit :

« - Mais tout cela je l'ai fait depuis ma jeunesse. »

"Jésus le regarde et l'aime", remarque Saint Marc. Le jeune homme a l'idonéité. Le Seigneur vient de le voir à sa réponse, il lui lance donc l'appel :

« - Si tu veux »

Il ne reste plus qu'à lui de vouloir.

« - Si tu veux être parfait, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel et viens, suis-moi ! »

- Si tu veux - Dieu respecte sa liberté.

Hélas, ce jeune homme s'en alla tout triste, au lieu de répondre à l'appel.

QUID DU RATIONALISME ?

~ Maubert ~

Introduction

À l'égard de l'ordre surnaturel, les rationalistes sont d'accord au moins pour le fond. Tous nient théoriquement l'existence de l'ordre surnaturel, et pratiquement tous repoussent tout règne de Jésus-Christ, surtout son règne social.

A l'égard de l'ordre naturel, les rationalistes ne sont pas unanimes. Tous prétendent ne rejeter les dogmes de la foi que pour professer les vérités de la raison et ne combattre le règne de l'Église que pour établir l'empire de la nature.

Mais ils sont loin d'entendre de la même manière, le règne de la raison et de la nature. Au nom de la raison et de la nature, ils présentent les doctrines les plus contradictoires. La doctrine rationaliste consiste essentiellement en un ensemble de négations. Le rationalisme, c'est l'abjuration de la foi catholique ; c'est la révolte contre l'Église ; c'est le reniement de Jésus-Christ.

I - Caractère commun des rationalistes : l'Idolâtrie de la raison

Théories rationalistes sur les droits de la raison

Ce que l'on rencontre chez tous les rationalistes, est un engouement de la raison qui va jusqu'à une véritable idolâtrie.

Les rationalistes proclament l'indépendance et la souveraineté de la raison humaine

Pour eux : - La raison a une indépendance essentielle et absolue ;

- Nul n'a le droit d'exercer sur elle une domination quelconque ;

- Dieu lui-même ne peut lui imposer des dogmes ;

- Elle a le droit de scruter toute chose, d'approuver ou de condamner en dernier ressort.

Elle est la loi souveraine du vrai. La vérité n'est pas en dehors et au-dessus de la raison, elle est dans la raison humaine comme dans sa source ; elle n'est pas règle de la raison mais est déterminée par elle, ce que la raison pense est vrai, précisément par ce qu'elle le pense. La raison n'est pas, comme l'enseigne l'Église, une participation de l'intelligen-

ce divine, une source partielle de vérité, une lumière sujette à défaillir, essentiellement dépendante de Dieu dont elle émane.

Elle est l'unique principe de la vérité ; l'unique lumière ; l'unique source de lumière ; elle est la vérité même.

Règle unique, règle indépendante et souveraine : elle juge tout et n'est jugée par personne ; son tribunal est le tribunal suprême ; ses décisions sont sans appel. Elle est l'arbitre universel du vrai et du faux, du bien et du mal. En d'autres termes, elle se met à la place du Verbe de Dieu.

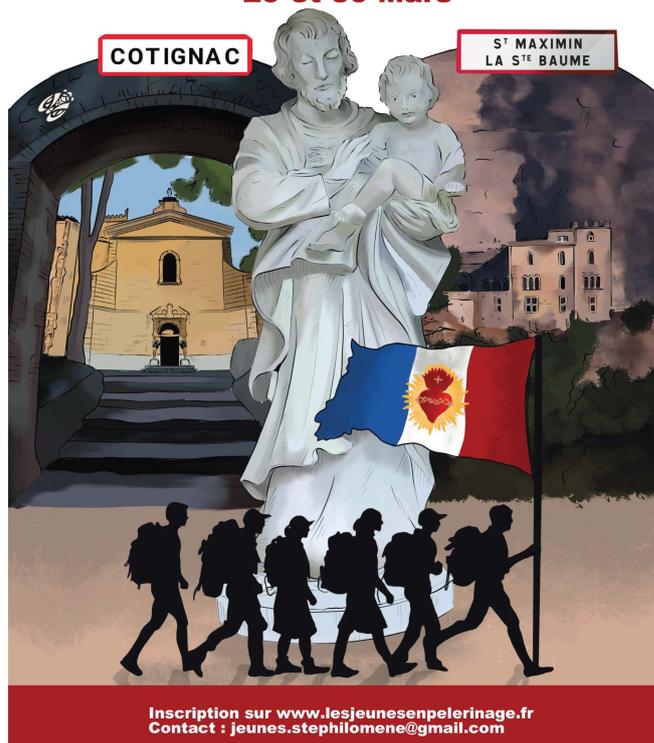
Ils font de la raison humaine la rivale du Verbe de Dieu.

Dieu le Père a introduit dans le monde son Verbe ou sa raison en commandant à toute intelligence créée de l'adorer. Le rationalisme introduit dans les nouvelles sociétés, la raison humaine, pour qu'elle reçoive à la place de Jésus-Christ les hommages des hommes. Le catholique se

Pèlerinage des jeunes

DE COTIGNAC À LA SAINTE BAUME

29 et 30 Mars



soumet à la raison ou à la sagesse du Père, la proclame infaillible et souveraine et l'adore. Le rationaliste veut remplacer le culte de la Raison ou du Verbe de Dieu par celui de la raison de l'homme.

De là son hostilité implacable envers Jésus-Christ que le rationaliste présente,

- tantôt comme un imposteur ;
- tantôt comme un homme de génie ;
- tantôt il ne veut voir en lui qu'une « personnification de la raison de l'homme ».

Ils substituent la raison humaine à Dieu

Parmi les propositions condamnées du *Syllabus*, il en est une (la 3^e) qui exprime ce délire de l'erreur. « La raison humaine, sans aucun égard à Dieu, est l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; elle est à elle-même sa loi ; elle suffit par ses forces naturelles pour procurer le bien des hommes et des peuples ». Qu'on mette dans la proposition condamnée « Dieu » et « Jésus-Christ » où il y a la raison, et « les créatures » où il y a « Dieu » et on aura la vérité : « Dieu » et son Verbe « indépendamment des créatures est l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; il est à lui-même sa loi et comme il est à lui-même tout son bien « il est la source première d'où dérive tout bien sur les hommes et sur les peuples ».

La raison divine est à elle-même sa loi. Elle ne peut jamais défaillir. Elle est la règle de toute vie, et tous ses jugements sont la vérité même.

En conséquence : - Elle fait la loi et ne la reçoit pas ;

- elle peut imposer des dogmes à toute intelligence sans reconnaître à personne le droit de diriger ses pensées ou de lui révéler la vérité.

Liberté illimitée pour la raison humaine et indépendance absolue sont le privilège de la raison infinie. Le catholique a pour principe le dogme qui résume tout l'Évangile. « Jésus-Christ est Dieu », il en conclut que Jésus-Christ doit régner sur tout l'ordre des choses humaines, dans la vie sociale et publique comme dans la vie privée.

Le rationalisme admet par principe l'erreur qui est à la base du contre évangile moderne. « La raison est dieu ». Il en déduit que la raison doit bannir Jésus-Christ de ce monde et le remplacer. Ainsi le rationaliste ne veut substituer le règne de la raison au règne de Jésus-Christ, que parce qu'il érige la raison en idole à la place de Jésus-Christ.

Observations générales

1) Cette doctrine est féconde en funestes

conséquences, on verra : le peuple proclamé dieu sous le nom de « peuple souverain ». On verra : l'État revendiquer les droits propres de Dieu. Ces théories - de peuple souverain et d'Etat-Dieu - sont de simples conclusions du principe que pose le rationalisme en divinisant la raison humaine. Lorsque le rationalisme a régné dans le monde sous le nom de révolution, il a pu par une simple application de ses maximes, adorer la raison personnifiée dans une femme. Il pourra, sans cesser d'être logique, ramener sur la terre l'idolâtrie païenne, car l'essence même du rationalisme, c'est un esprit d'orgueil qui va jusqu'à rejeter Dieu et son Christ pour mettre la créature à la place.

2) Aussi il semble que le rationalisme soit la dernière forme de l'hérésie. Il paraît être en effet le résumé et la consommation de toutes les révoltes contre la foi en Jésus-Christ.

3) Ce n'est plus la négation de quelques vérités révélées, c'est l'apostasie, L'esprit de l'homme ne refuse pas seulement son adhésion aux enseignements du Verbe de Dieu, il s'égale à ce Verbe lui-même. Le péché de l'ange, a été, suivant saint Thomas, le rationalisme, c'est-à-dire la révolte de la nature contre l'ordre surnaturel.

Samedi 22 mars 2025 à 15h

Conférence de M. W. Wuermeling,

Fondateur de l'association SOS Mamans

"Aider les mères en difficultés". Comment y parvenir ? Pour quels résultats ? Méthodes, organisation, cas pratiques.



Être contre l'avortement, c'est bien... Sauver des vies, c'est mieux !

Prieuré Saint-Ferréol

40 chemin de Fondacle - St Julien

13012 Marseille

Infos sms 06 07 02 72 92 -Site : sos-mamans.fr

4) Ce caractère d'apostasie et d'idolâtrie est l'essence même du rationalisme.

C'est le fond commun de tous les systèmes rationalistes.

II - Doctrines des rationalistes sur Dieu et sur l'homme

« Le commencement de tout orgueil, dit La Sagesse (Eccl X, 14) est de commettre une apostasie à l'égard de Dieu », c'est-à-dire l'orgueil produit l'apostasie, et la mesure même de l'orgueil est la mesure de l'apostasie.

En effet, l'amour propre et l'amour de Dieu sont deux amours contraires : on se détourne de Dieu dans la mesure où l'on s'enivre de soi-même. On aime Dieu suivant qu'on se dépouille de l'égoïsme. Or le rationaliste pousse l'enivrement de sa raison jusqu'à l'égaliser à Dieu. S'il est conséquent, il rejettera entièrement Dieu, c'est ce que font les panthéistes et les athées.

Mais d'autres naturalistes s'arrêtent devant une conséquence aussi extrême, et, sans abjurer le principe de la « raison souveraine », s'attachent à conserver un ensemble de vérités sur Dieu, ce sont les déistes.

On peut donc partager les rationalistes en deux classes :

- les rationalistes inconséquents : les déistes ;
- les rationalistes conséquents : les panthéistes, les athées ou positivistes.

Le déisme

a) Leur doctrine

Les déistes admettent tous l'existence d'un dieu personnel et même créateur, et même l'immortalité de l'âme. La plupart reconnaissent au moins en principe l'existence d'une religion et d'une morale naturelle, c'est-à-dire un ensemble d'obligations qui rattachent l'homme à Dieu et à ses semblables. Mais tous nient absolument la possibilité de l'ordre surnaturel, tous nient la possibilité de la révélation ; du miracle ; de la prophétie.

« La puissance du miracle n'est que la puissance de l'imagination » (Feuerbach « Essence du christianisme »). La plupart méconnaissent la Providence ou en altèrent la notion.

b) Réfutation des trois erreurs principales des déistes

Il est évident qu'aucune intelligence créée ne pourra jamais par ses forces naturelles, voir Dieu en lui-même. Il est moins évident sans doute que l'homme puisse être élevé surnaturellement par Dieu

à une fin si sublime.

Toutefois, la seule raison peut l'établir par un ensemble d'arguments suffisants pour la satisfaire. Il semble en effet que l'intelligence a, dans son essence même, une aptitude, au moins générale et radicale, à percevoir tout intelligible. Si l'homme ne pouvait en aucune hypothèse atteindre à la vision de Dieu, il serait incapable d'un retour parfait à son principe.

Faudra-t-il refuser à Dieu le pouvoir de découvrir son essence, aux yeux de l'intelligence créée et de l'associer à son propre bonheur ? Tout être intelligent qui vient à connaître un effet, en désire connaître la cause ; à la vue de la beauté de l'univers, l'homme se dit spontanément par les lois mêmes de sa raison que la cause de cet ordre admirable doit être bien plus belle encore, et conçoit par là un certain désir de voir Dieu. Or, peut-il se produire dans le fond de la volonté un désir que Dieu lui-même soit impuissant à satisfaire ?

Ainsi, d'une part, il est évident que la vision intuitive de Dieu est au-dessus de la portée naturelle de l'esprit créé ; d'autre part, il est vraisemblable qu'elle peut lui être communiquée par la grâce et l'on n'y voit point de répugnance dans la nature des choses. C'est donc aller contre les lumières de la raison que de nier d'une manière absolue, les possibilités de l'ordre surnaturel.

Quant à la possibilité du miracle, de la révélation et de la prophétie, la raison peut l'établir par des arguments invincibles. En effet Dieu connaît beaucoup de vérités qui me sont inconnues. Pourquoi ne pourrait-il pas me les révéler ? Il connaissait par exemple les lois de la gravitation universelle avant Képler et Newton ; qui l'empêchait s'il l'eût jugé utile, de les manifester à l'homme ? De même, n'est-il pas évident qu'il domine en souverain, les éléments et leurs lois ? Pourquoi ne pourrait-il pas agir en dehors du cours de la nature humaine ?

Les parents transmettent aux enfants, avec la nature humaine tous les organes des sens, et Dieu ne pourrait pas rendre la vue à un aveugle ?

Enfin, n'est-il pas certain que Dieu connaît l'avenir ? Qui pourrait donc l'empêcher de communiquer à ses serviteurs, s'il le jugeait à propos, et sans franchir les bornes de l'ordre naturel, la connaissance de certains événements futurs ? Donc la prophétie est possible, en s'en tenant même à cet ordre.

A plus forte raison doit-on confesser la possibilité de la révélation, du miracle et de la prophétie, si l'on reconnaît celle de l'ordre surnaturel. En effet, l'élévation de l'homme à l'état

surnaturel suppose une révélation, des miracles et des prophéties. La révélation est nécessaire pour fournir à l'esprit dès la vie présente, l'objet de la foi, destiné à devenir un jour l'objet de la vision.

En effet, l'homme est destiné à posséder éternellement ce qu'il aura commencé à posséder pendant l'épreuve : s'il entre ici-bas, sous les voiles de la foi, en participation des réalités intelligibles dont la contemplation fait la félicité de Dieu même, un jour, ces réalités surnaturelles se montreront à découvert aux regards de son intelligence éblouie.

De leur côté, miracles et prophéties sont nécessaires dans l'ordre surnaturel comme signes et

preuves de la révélation.

En résumé

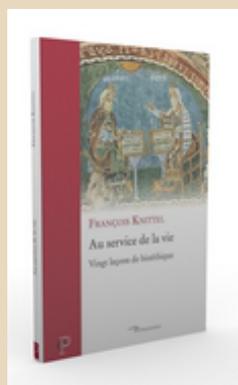
Dans l'état naturel, la révélation, le miracle et la prophétie ne sont pas nécessaires à l'état naturel de l'homme, mais ils sont possibles dans cet état. Dans l'état surnaturel, ils sont possibles et deviennent nécessaires.

Il n'est pas moins contraire aux enseignements de la simple raison de nier la Providence. Dieu, Créateur de toute chose, a dû assigner une fin convenable à l'ensemble des êtres comme à chacun d'eux. Il doit diriger vers la fin déterminée par sa sagesse.

Conférence de M. l'abbé François Knittel



« Au service de la vie,
leçons de bioéthique »



Le mardi 8 avril
Marseille, Prieuré Saint-Ferréol à 20h00

Le vendredi 11 avril
Aix-en-Provence, Chapelle de l'Immaculée
Conception à 20h00

CARNET PAROISSIAL

A été honoré de la sépulture ecclésiastique :
Dominique PIZA le 13 février 2025 à Azilone Ampaza
(Corse).

Eglise Saint-Pie X à 18h00

44, rue Tapis Vert – 13001
MARSEILLE Tél. 04 91 87 00 50

PRÉDICATIONS DE CARÊME 2025

« A l'école des vertus cardinales »

Dimanche 9 mars - 1^{er} Dimanche de Carême

« **Une vertu oubliée, la tempérance** »

M. l'abbé François Castel

Dimanche 16 mars - 2^{ème} Dimanche de Carême

« **Le Christ, notre justice** »

M. l'abbé Loïc Verschuur

Dimanche 23 mars - 3^{ème} Dimanche de Carême

« **La force dans le combat
de la vie chrétienne** »

M. l'abbé Xavier Beauvais

Dimanche 30 mars - 4^{ème} Dimanche de Carême

« **La prudence dans la conduite
de la vie chrétienne** »

M. l'abbé Xavier Beauvais

ANNONCES POUR LE MOIS DE MARS

Au mois de mars, à partir du vendredi 14, à 18h40, chemin de croix, à St-Pie X.

Jeudi 20 mars : absence des prêtres du prieuré en raison de la réunion de doyenné à Sanary/mer.

Samedi 22 mars : au prieuré de 15h à 17h, conférence du Dr Wuermeling, président de SOS Mamans. Le Dr Wuermeling présentera son œuvre de sauvetage des bébés, de l'avortement. Venez nombreux soutenir cette œuvre.

Mercredi 26 mars : à 19h30 à St-Pie X, messe chantée de Requiem pour les victimes de l'attentat de la rue d'Isly à Alger en 1962.

Jeudi 27 mars : à 19h00, rue de Lodi, messe des étudiants et jeunes professionnels : conférence sur la guerre moderne.

Dimanche 30 mars : Prédication à toutes les messes et quête annuelle pour les écoles.

Samedi 29 et dimanche 30 mars : pèlerinage des jeunes de 18 à 30 ans de Cotignac à la Ste Baume

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille - Tél : 07 56 10 65 22

- *Dimanche* : 10h30 messe chantée
18h00 Vêpres et salut du TSS
19h00 messe basse
- *En semaine* : 16h00 permanence
18h00 chapelet (jeudi, salut du TSS)
18h30 messe basse
- *1^{er} Vendredi du mois* : Heure sainte à 17h30

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille - Tél : 04 91 48 53 75

- *Dimanche* : 8h30 messe chantée
- *En semaine* : 7h15 messe
Permanence lundi & mercredi de 9h à 11h30
Cours de doctrine pour adultes le samedi à 11h et le mardi à 19h30 - sauf le dernier mardi du mois.
Cours de Catéchisme pour adultes le samedi à 11h45

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille
Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Tél. école : 04 91 88 03 42
Email : 13p.marseille@fsspx.fr

- *en semaine* : 7h15 messe basse
- *mardi & vendredi* en période scolaire : 11h15
- *chapelet* tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois Adoration de 20h45 à 23h15

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- *Dimanche* : 8h30 messe basse
10h30 messe chantée
- *Mercredi* : 18h30 messe basse
- *1^{er} Vendredi du mois* : messe à 18h30
- *1^{er} Samedi du mois* : messe à 11h00
Catéchisme pour les enfants à 14h le mercredi
Catéchisme pour adultes le mercredi soir

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- *Dimanche* : 8h30 messe basse

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociolo - 20167 AFA - Tél : 06 62 13 67 21

- *Dimanche* : 10h00 messe chantée
- *Samedi* : 11h30 messe basse
Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

Ville di Paraso

- *Dimanche* : 17h00 messe

ALLEINS

Chapelle des Pénitents blancs

Rue Frédéric Mistral

- *Les 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} Dimanches* : 18h00 messe

Abonnement annuel : 40 € ou plus - chèque à l'ordre de L'ACAMPADO

L'Acampado n° 212, Mars 2025, prix 2 € - Editeur : L'Acampado, 40, chemin de Fondacle, 13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication : Abbé Xavier Beauvais - Dépôt légal : 2010 - Maquette & impression par nos soins